

Environnement

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC)

Premières données d'inventaires réalisés

Les actions de connaissance dans le cadre de l'ABC ont débuté début 2021 avec l'inventaire des rapaces nocturnes par des étudiantes de l'IUT d'Aurillac encadrées par le bureau d'étude ALTER Eco, révélant une forte densité de Chouette hulotte, une répartition localisée sur les plateaux pour la Chevêche d'Athéna, et la présence du Grand Duc d'Europe nicheur probable sur les versants de la vallée de la Jordanne.

Le printemps et l'été ont été propices aux inventaires flore (CPIE) et faune (Alter Eco).

Concernant la flore, 211 sites ont fait l'objet de relevés botaniques qui seront traités et analysés durant l'hiver.

Pour l'avifaune (oiseaux) : 70 espèces observées et 503 données publiées durant cette première phase d'inventaire.

Parmi les observations d'Alter Eco, la présence d'un couple de faucon pèlerin qui a mené trois jeunes à l'envol (fait assez rare dans le Cantal) et un succès exceptionnel à la reproduction vue les conditions météorologiques ce printemps, peut être mise en avant.

Des couples de Milans royaux ont également été repérés sur les plateaux et en vallée tout comme le Cincle plongeur qui anime la Jordanne en plusieurs points.

De nombreux passereaux : Pie-grièche écorcheur, Bruant jaune, Bruant proyer, Linotte mélodieuse, Alouette lulu, Alouette des champs, sont présents sur les plateaux selon le degré d'ouverture des milieux et de présence de haies.

Enfin, une petite population nicheuse d'hirondelles de fenêtre (une trentaine de couples) anime encore le bourg et le lotissement proche de leurs ballets aériens.

Pour les chauves-souris, 10 espèces ont été recensées soit à vu, soit par écoutes ultrasonores. Au delà des espèces communes, on peut relever la présence exceptionnelle d'une probable colonie de Grand Rhinolophe qu'on ne s'attendait pas à recenser dans une commune proche d'une agglomération, vers la Laubie (même si son cousin le Petit Rhinolophe était déjà présent vers Oyez) et la Barbastelle d'Europe (au niveau de Rouffiac notamment) tous trois très exigeants dans la qualité des milieux naturels où ils chassent.

Le recensement des chiroptères se poursuivra en 2022 dans les bâtiments communaux et privés et les lieux non prospectés en 2021.

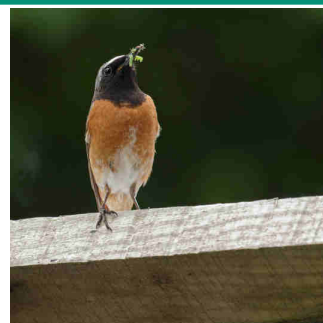
Inventaire participatif

Un livret d'observations a été réalisé par le CPIE afin que les Saints Simoniens puissent contribuer à l'inventaire de la biodiversité de la commune. Il a été présenté et distribué début juin aux enfants et aux enseignants de l'école et est disponible pour les habitants à la mairie de Saint Simon.

Bilan 2021 : 81 données, dont la moitié concerne les oiseaux, ont été transmises par 10 personnes.

Et ce n'est qu'un début : les contributions sont ouvertes jusqu'au 31 août 2022. Alors, à vos livrets ou rendez-vous sur le site Internet de la mairie onglet Vivre à Saint-Simon / Atlas de la Biodiversité Communale

La démarche « wanted Chauve-souris » a, quant à elle, permis d'obtenir la localisation d'une colonie de Petit Rhinolophe, proche du bourg de Saint-Simon.



Sorties d'observations et d'écoutes

Lors de la Journée de lancement de l'ABC animée par le CPIE le 23 mai 2021, une sortie d'observation et de mise en pratique du livret, sur les berges de la Jordanne a ravi une trentaine de personnes.

D'autres sorties, annoncées notamment sur le site internet de la commune, ont eu lieu :

◆ une sortie grand public le 25 juin 2021 animée par Alter Eco avec en matinée, un circuit pédestre entre Lestrade et les Granges permettant l'écoute et l'observation d'oiseaux pour une dizaine de personnes et en soirée sortie type « nuit de la chauve-souris » à Saint-Jean-de-Donne sur un circuit pédestre autour du village, permettant la participation d'une vingtaine de personnes.



◆ Le CPIE a fait découvrir, début juillet, à une dizaine d'habitants les plantes spontanées qui poussent dans nos rues à l'occasion d'une balade dans le bourg début août, aux élus de la commune, la zone humide de Boussac, très bien préservée et abritant une grande biodiversité grâce à une exploitation extensive mise en œuvre sur les parcelles agricoles, propriété de la commune.



Journée de la nature du 22 mai 2021 qui a rassemblé une cinquantaine d'habitants

◆ ramassage des déchets principalement situés sur le bord des routes départementales menant Boussac et à Saint Jean de Dône et aux alentours de Beilhac. 2 bennes de déchets divers comme des ferrailles, bouteilles en verres, papiers cartons, plastiques et de nombreuses cannettes de bière ont été ramassées, en seulement 2h, par des habitants volontaires et motivés.



◆ première édition du troc de végétaux a eu lieu sous le Sully avec la participation de l'ALAE de l'école inscrite au concours national de potager. Plus d'une vingtaine de participants ont pu échanger, dans une ambiance conviviale, leurs plants, plantes, semis, boutures (...) et échanger des conseils et leurs pratiques de jardinage.

2^{ème} édition de la journée de la nature et de la biodiversité le dimanche 22 mai 2022.



Ramassage déchets dans la Jordanne dans le cadre de Natura 2000

Un chantier de ramassage des déchets sur la Jordanne à Saint-Simon a été organisé par le CPIE Haute-Auvergne le 30 septembre 2021 dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 Cère et Jordanne dans un objectif de préservation du site.

Ce chantier réalisé en partenariat avec l'entente Cère Amont chargée de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations), avec la participation d'Unis Cité mobilisé pour une journée d'action solidaire et en lien avec la commune de Saint Simon a permis de retirer de la rivière de nombreux déchets type sacs, plastiques, ficelles... Ces déchets ont été triés avant en déchetterie.



Broyage des branches issues des coupes d'arbres

En octobre 2021, la commune a mis en place un service gratuit de broyage des branches issues des coupes d'arbres des maisons individuelles.

Les branches, déposées devant les habitations ont été broyées par les agents communaux. Les copeaux ont été récupérés par les propriétaires ; à défaut, la commune les a récupérés pour le paillage des espaces municipaux.

Bilan : 12 Demandes / environ 63 m3 broyés dont 11m³ récupérés par la commune sur 2 jours.

Bénéfice pour les habitants et pour l'environnement : pas de transport en déchetterie, pas de brûlage de branches polluant et incommode pour les voisins !

L'ABC EN 2022

- ◆ compléments d'inventaires sur les chiroptères, les Amphibiens et notamment
- ◆ nouvelles animations et/ou sorties organisées pour découvrir la biodiversité de la commune
- ◆ résultats des investigations menées tout au long de l'ABC en fin d'année et pistes d'actions pour préserver et améliorer la biodiversité de notre commune.